

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 février 2017 à 20h.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

#### 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

### 4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.

#### 4.1 ouverture de soumissions – système d'éclairage terrain de soccer rivière-au-renard

### 5. SERVICES MUNICIPAUX

#### 5.1 Protection contre les incendies

#### 5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

##### 5.2.1 bonification de l'engagement de la Ville - Entente de développement culturel

#### 5.3 Loisirs et culture

##### 5.3.1 participation aux Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie

#### 5.4 Travaux publics

##### 5.4.1 ajout de lampes de rue – quartiers # 1, # 2 et # 6

#### 5.5 Services administratifs et aéroport

##### 5.5.1 contribution financière 2017 au Transport adapté de la Côte-de-Gaspé Inc.

##### 5.5.2 comptes du mois;

#### 5.6 Services juridiques et Greffe

##### 5.6.1 servitude de drainage - Rue Thompson (abrogeant les résolutions 03-08-10 et 06-11-43)

##### 5.6.2 maire suppléant et substitut du maire

##### 5.6.3 modification à la résolution 17-02-026 - Paiement de factures - Projet travaux de réfection d'une partie du mur P-11121 sur la rue Dubé à Petit-Cap

#### 5.7 Direction générale

##### 5.7.1 réaménagement des voies - Boulevard de York Est - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

5.7.2 campagne de financement - Projet d'acquisition et d'installation d'un télésiège quadruple

**5.8 Ressources humaines**

**6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

6.1 modifiant le règlement 1169-12, décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 7 735 000 \$ pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable du secteur Gaspé-centre, pour augmenter de 7 735 000 \$ à 8 756 000 \$ et modifier les clauses de taxation, pour augmenter de 7 735 000 \$ à 8 756 000 \$

**7. AVIS DE MOTION**

**8. RAPPORT DES COMITÉS**

8.1 comité consultatif d'urbanisme;

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**10. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

**11. FERMETURE DE LA SÉANCE**



**Isabelle Vézina,  
Greffière**